

COMMUNE d'ANDANCETTE (Drôme)

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 FEVRIER 2021

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 14
Votants	: 15

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept février à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andancette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Frédéric CHENEVIER, Maire.

Date de convocation  
19/02/2021

Date d'affichage  
01/03/2021

Présents :

C. BERTHOUSE	F. CHENEVIER	E. GARCIA
P. GAUTHIER	S. JEMOUR	C. JULLIA
O. LAFON	A. MARIUTTI	V. MEYRAND-DELOCHE
E. OSTINS	C. PAUZIN	N. PERRIER
D. REVOL		C. VERT

Absents et excusés : C. ROUSSELLET,

Pouvoirs : C. ROUSSELLET à F. CHENEVIER,

Secrétaire de séance : V. MEYRAND-DELOCHE

**Présentation du SIRCTOM par Mme la Présidente, Laurence PEREZ et le vice-Président, M. François CHARRIN.**

**Approbation du procès-verbal du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2021.**

### **DCM5/2021**

**Demande d'autorisation environnementale ayant pour objet la réalisation d'un projet de centrale de valorisation énergétique à partir de biomasse, de réaménagement de son parc de matières premières et de modernisation de ses lignes de préparation de pâte à papier par la société SAICA PAPER EL sur la commune de LAVEYRON (Drôme) : Avis**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée une demande d'autorisation environnementale ayant pour objet la réalisation d'un projet de centrale de valorisation énergétique à partir de biomasse, de réaménagement de son parc de matières premières et de modernisation de ses lignes de préparation de pâte à papier par la société SAICA PAPER EL sur la commune de LAVEYRON (Drôme).

Cette demande est soumise à une consultation publique en Mairie de LAVEYRON qui se déroule du 9 février 2021 au 15 mars 2021 inclus.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2021, la commune d'Andancette se trouvant dans le périmètre autour de l'installation projetée, le Conseil Municipal doit émettre au plus tard quinze jours suivant la clôture de la consultation du public, un avis sous forme de délibération.

Vu le dossier déposé par la société SAICA PAPER EL,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Ne formule aucune observation,
- Donne un AVIS FAVORABLE au projet de la société SAICA PAPER EL située sur la commune de LAVEYRON (Drôme).

**Contre : 1 Abstention : 4 Pour : 10**

**DCM6/2021****Locations de logements communaux**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les logements communaux situés :

- 1 - 7 rue de Bellevue
- 2 - 5 impasse Perotti (Rdc sud)
- 3 - 7 impasse Perotti (1<sup>er</sup> étage nord)
- 4 - 6 rue de la Voûte

Sont vacants par le départ des locataires.

Vu les demandes de location,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide d'attribuer le logement 1 situé 7 rue de Bellevue, à M. Yvan BOENOVEC, à compter du 8 mars 2021. Le montant du loyer est fixé à 480 € mensuel.
- Décide d'attribuer le logement 2 situé 5 impasse Perotti (Rdc sud), à M. et Mme SOTON Alain et Monique, à compter du 20 mars 2021. Le montant du loyer est fixé à 420 € mensuel.
- Décide d'attribuer le logement 3 situé 7 impasse Perotti (1<sup>er</sup> étage nord), à Mme Josette BERTOTTO, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021. Le montant du loyer est fixé à 480 € mensuel.
- Décide d'attribuer le logement situé 6 rue de la Voûte, à M. CARRE Jean Yves, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021. Le montant du loyer est fixé à 480 € mensuel.
- Charge le Maire de signer les baux de location.
- Dit que les contrats (eau, électricité, gaz, téléphone) seront directement établis et à la charge du locataire.

**Contre : 0 Pour : 15**

**Droit de Prémption Urbain**

Le Maire informe l'assemblée que 4 déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain ont été déposées en Mairie pour :

- un terrain bâti de 445 m<sup>2</sup> situé au Creux de la Thine
- un terrain non bâti de 517 m<sup>2</sup> situé au lotissement Chantecler
- deux terrains non bâtis de 450 m<sup>2</sup> chacun situés au lotissement les jardins de Lucie

La commune n'a pas exercé son droit de préemption urbain pour ces déclarations.

**Informations et courriers divers**

- Acceptation de la demande de M. Franck PIOLI, responsable organisations et environnement du travail de la Poste, d'un local pour la pause méridienne de 2 ou 3 facteurs. Une convention de prêt sera signée entre la Poste et la commune pour l'utilisation de la salle des associations à partir du 15 juin 2021 prévoyant une indemnisation de 50 € par mois.
- Lecture de la demande du chef de centre du SDIS Bancel, Lieutenant Yannick DA SILVA, concernant la mise à disposition de l'agent communal, Patrick THOMAS afin de pallier au manque de personnel disponible en journée pour les missions du centre de secours. Le Conseil propose d'inviter le chef de centre à un conseil municipal pour la présentation d'une convention entre le SDIS Bancel et la commune et/ou une visite au centre afin de présenter le fonctionnement.
- Présentation de l'estimation APS n°1 mise à jour concernant la réfection de la toiture de l'école maternelle. Le Conseil s'en tient au devis initialement demandé à l'entreprise JAMET.
- Proposition aux élus d'une visite de la centrale nucléaire de St Alban -St Maurice, le lundi 12 avril 2021 à 18h30.
- Le service culturel de la CCPDA propose une séance de cinéma plein air sur Andancette.
- Acceptation de la demande du club de basket d'Andance pour l'utilisation du terrain de basket de la commune pour la reprise des entraînements des mineurs.

**L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 12h15.**

*Liste des délibérations :*

DCM5/2021 : Avis sur la demande d'autorisation environnementale de la société SAICA PAPER située à Laveyron;

DCM6/2021 : Locations de logements communaux;

Frédéric CHENEVIER,	Patrick GAUTHIER,	Christine VERT,	Christophe PAUZIN,	Virginie MEYRAND DELOCHE,
Catherine JULLIA,	Olivier LAFON,	Cédric ROUSSELLET, Pouvoir à C. ROUSSELLET	Cathy BERTHOUSE,	Elvire GARCIA,
Sabri JEMOUR,	Audrey MARIUTTI,	Erwan OSTINS,	Delphine REVOL,	Norbert PERRIER,